

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/12/2012

Réception par le Prefet : 11/12/2012

Publication : 13/12/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2012-6-3-2

Séance du jeudi 6 décembre 2012

### GUIDE DES AIDES A LA VOIRIE APPROBATION DE PRIX UNITAIRES MOYENS

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU l'avis de la Commission Voirie, Infrastructures et Transports du 13 novembre 2012,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

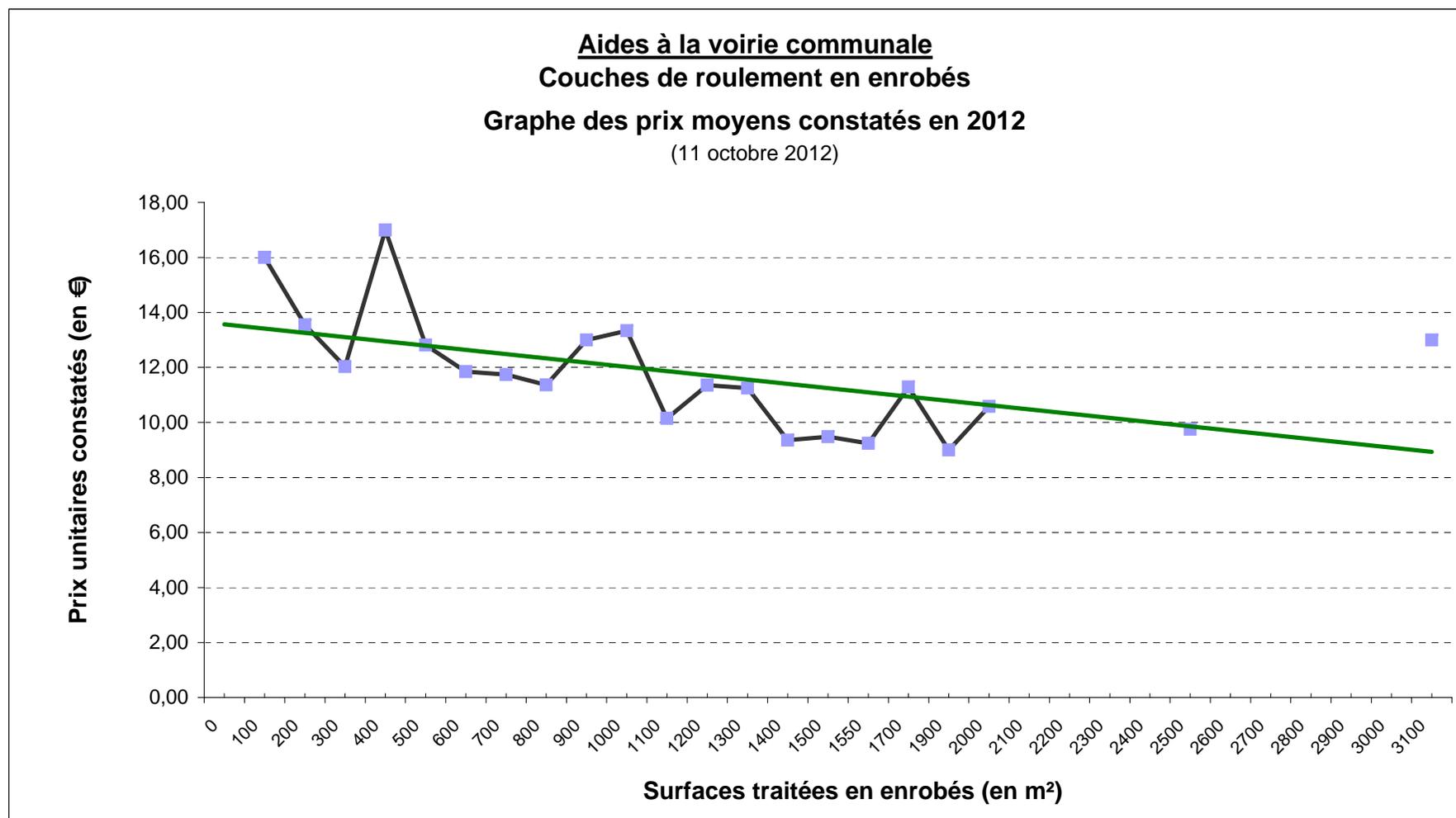
Approuve pour l'année 2013, pour les aides à la voirie :

- ❖ le graphe de détermination des prix unitaires des couches de roulement en enrobés de couleur noire, joint au rapport,
- ❖ le prix unitaire moyen de 4,80 € HT/m<sup>2</sup> pour la fourniture et la mise en œuvre d'un lit de pose de 15 cm de GNT, catégorie B, dans le cas d'un revêtement en pavés,
- ❖ le coût forfaitaire de 80 €/ml, correspondant à un trottoir de 1,40 m de large, équipé de bordures en béton et recouvert d'un enrobé noir dosé à 110 kg/m<sup>2</sup>.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté



**Aides à la voirie communale**  
**Couches de roulement en enrobés**  
**Graphe des prix moyens constatés en 2012**

(11 octobre 2012)

